

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

ASSEMBLEE GENERALE 2009



Rapport moral et d'orientation

Nous voici dans un cadre exceptionnel pour une assemblée générale particulière, puisqu'elle marque les 60 ans de notre Union régionale.

Vous me permettrez de commencer par remercier tous ceux et toutes celles qui ont écrit l'histoire de l'URIOPSS au cours des années et jusqu'à aujourd'hui. Je ne suis pas en possibilité de les citer tous mais je pense tout particulièrement à l'ancien président Paul Lebreton et aux directeurs qui se sont succédé récemment : Annick Bourret et Dominique Sacher et depuis mars 2007 Johan Priou..

Je veux aussi remercier chaque administrateur et administratrice qui ont œuvré au sein du Conseil d'administration, ceux qui y participent encore et j'accueille dès aujourd'hui ceux qui vont y entrer suite aux récentes élections. Il me paraît bon de rappeler que nous avons reçu 17 candidatures pour pourvoir au remplacement de 6 postes.

Je n'irai pas plus loin dans mon propos sans rendre hommage à ceux qui nous ont quittés au cours des dernières années : M.Rougirel, de Châteauroux qui a été vice-président jusqu'en 1996

Mme Renondeau, directrice du SSIAD de Dun-sur-Auron dans le Cher et longtemps déléguée GLASS de ce département

M. Lescouzères qui, après avoir travaillé au sein de l'AFTAM, avait rejoint notre CA et le bureau où il avait pris la présidence de la commission lutte contre la pauvreté et l'exclusion, tâche qu'il assurait avec beaucoup d'intérêt et de compétence
et tout récemment M.Baudin, président de l'ADSEA d'Eure-et-Loir.

Une partie importante de la vie de notre Union reposant sur son organisation départementale, je souhaite insister sur le rôle des délégués des GLASS : Groupes de Liaison des Associations Sanitaires et Sociales qui assurent l'animation départementale et contribuent à une bonne connaissance de la réalité du terrain et à une bonne remontée des attentes des adhérents. Je tiens à les remercier ainsi que vous tous qui constituez le réseau d'adhérents, réseau en augmentation sensible.

Je ne m'étendrai pas sur l'histoire de l'UR. Vous en aurez un aperçu ultérieurement dans la présentation du projet associatif. Je dirai seulement que, créée en 1949, elle a bénéficié de la délégation d'un chargé de mission de l'UNIOPSS de 1955 à 1971, elle a eu un premier directeur à mi-temps en 1971 et actuellement l'équipe opérationnelle comprend 9 salariés dont 5 conseillères techniques et je peux vous assurer que cette équipe produit un abondant travail et ce avec beaucoup de compétence et de dynamisme. Qu'ils en soient tous remerciés.

Nous savons tous que nous traversons une période difficile compte tenu du contexte socio-économique actuel et de toutes les réformes en cours que nous aurons l'occasion d'aborder dans la journée. Tout ceci n'est pas sans répercussions pour les personnes que nous accompagnons mais aussi pour les associations elles-mêmes, ce qui entraîne une augmentation des sollicitations vis-à-vis de notre union, demande d'informations, de formation, de prises de position.

Quelques éléments dominants de l'action de notre URIOPSS au cours des dernières années :

- nous avons accentué nos contacts avec les autorités régionales et départementales : rencontres avec le directeur de la DRASS, de l'ARH, le DRPJJ, des responsables de services sociaux des conseils généraux, toujours dans le but de faire connaître les besoins et porter les attentes des associations pour remplir leur mission au service des personnes en difficulté. Nous pouvons dire que nous recevons un accueil très positif.

- nous avons pu participer activement aux groupes de travail mis en place par le CROSMS et aux travaux de la Conférence régionale de santé.

Nous avons élaboré en 2007 un document sur les propositions prioritaires de l'URIOPSS Centre, il nous apparaît nécessaire de le réactualiser maintenant.

Par ailleurs, en fonction de besoins nouveaux des associations et des évolutions législatives, notre offre régionale de formation et d'accompagnements a été développée.

La formation destinée aux bénévoles, grâce à l'aide de la CPCA et au soutien financier du Conseil régional et du CDVA, connaît maintenant un rythme soutenu.

Des journées d'études thématiques ont été réalisées sur des thèmes d'actualité, souvent source d'inquiétudes pour les associations telles que la pluriannualité budgétaire et la coopération, la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou, plus récemment, sur les appels à projet et les appels d'offre.

Les commissions sectorielles (personnes âgées, personnes handicapées, protection de l'enfance, Lieux d'accueil enfants-parents, lutte contre l'exclusion, services d'aide et de soins à domicile) maintenant présidées par un administrateur se sont réorganisées et de nouveaux groupes de travail ont été constitués.

En 2007, nous vous avons fait part de notre intention de rédiger notre projet associatif, c'est maintenant chose faite, il vous sera présenté tout à l'heure pour validation. Il nous reste maintenant à le faire vivre, à lui assurer le rôle fédérateur qui est le sien et à l'utiliser comme moyen de communication en vue du développement de notre mouvement.

Vous verrez dans ce document les **engagements prioritaires que nous prenons pour l'avenir** (à terme de 5 ans). Je ne les reprendrai pas ici.

Je voudrais toutefois insister sur deux d'entre eux qui nous paraissent essentiels dans le contexte actuel :

- accentuer les échanges avec les responsables politiques des associations pour ensemble défendre la place de l'association de solidarité et la non-lucrativité entre le marché et l'Etat

- développer notre communication et notre fonction d'interpellation auprès des pouvoirs publics, des médias et de l'opinion publique pour porter la voix des associations et à travers elles celles des personnes qu'elles accompagnent.

Plusieurs initiatives départementales vont dans ce sens. Par exemple, les associations du Loiret ont ainsi déjà organisé deux Conférences des Présidents et elles prévoient pour l'an prochain une manifestation visant à promouvoir les associations de solidarité et les métiers du sanitaire et social. Les associations du Loir-et-Cher préparent, pour leur part, une « lettre ouverte » pour souligner la plus-value associative, les risques que comportent les évolutions et réformes actuelles pour la cohésion sociale et la nécessaire concertation entre les associations et les pouvoirs publics.

Il n'est, bien sûr, pas question de copier, ce sont des exemples de ce qui peut être réalisé, c'est à nous tous ensemble de bien nous convaincre de l'importance de ces thèmes et de voir comment les mettre en action. Il nous faut maintenant, et notre rencontre d'aujourd'hui en est une occasion, faire connaître le secteur associatif sanitaire et social et notre Union, non seulement aux représentants des autorités concernées, mais également à l'ensemble de la société civile et du grand public.

Pour terminer, je préciserai que nous sommes très attachés au réseau UNIOPSS-URIOPSS : l'UNIOPSS, présente sur le plan national et européen, est à la fois le porte-voix et une sentinelle vigilante de l'évolution des politiques sociales. C'est aussi un remarquable pôle d'expertise au service des associations, sur lequel s'appuie grandement l'URIOPSS Centre. Le président et le directeur général nous en parleront au cours de la journée.

Je vous remercie de votre attention et je vous rappelle, qu'avec l'équipe, nous nous tenons à votre disposition pour écouter vos demandes et répondre au mieux à vos besoins, afin de soutenir les spécificités et la plus-value de vos associations dans les réponses que vous apportez aux personnes fragiles.

Bonne journée à tous.

Marie-Paule PROT-LEGER
Présidente de l'URIOPSS Centre